

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL  
D'ÉLECTRIFICATION  
ET D'ÉQUIPEMENT RURAL

—

## Extrait du registre des délibérations du Bureau syndical

Réunion du vendredi 12 juillet 2021

Date de convocation : 23 juin 2021	Nombre de membres { présents : 16 absents : 5
Nombre de membres en exercice : 21	
Date d'affichage : 17 juillet 2021	

Décision ADOPTÉE : { Voix POUR : 16  
Voix CONTRE : 0  
Abstentions : 0 } – **Décision n° B2021-15**

**OBJET : Affectation d'opérations au programme d'électrification 2020 (ER 2020) –  
Programme spécifique du SDEER (2<sup>nd</sup>e tranche)**

L'an DEUX MIL VINGT-ET-UN, le DOUZE du mois de JUILLET, lundi à 9 heures 30, les membres du Bureau du SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRIFICATION ET D'ÉQUIPEMENT RURAL DE LA CHARENTE-MARITIME se sont réunis à Saintes, au siège d'EAU 17, sous la présidence de Monsieur François BRODZIAK, Président, suite à une convocation du 23 juin 2021.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. François BRODZIAK, Président, MM. Christophe CABRI, Jean-Luc FOURRÉ, Thierry LESAUVAGE et Denis ROUYER, Mme Lydie DEMENÉ, MM. Jean-Marie PETIT et Daniel BOURSIER, Vice-présidents, MM. Sylvain LESPINASSE, Mme Marcelle LYONNET, MM. Daniel PATTEDOIE, Patrick ORGERON, Jacky PROUTEAU, Christian LUCAZEAU, Jean-Paul GOUSSARD et Pierre GEOFFROY, formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSÉS : M. Christophe BERTAUD, Mme Mariette ADOLPHE, MM. Julien DURESSAY, Franck PETITFILS et Bernard LEPIE.

ÉTAIENT ABSENTS : NN.



M. le Président rappelle que, pour les effacements à financement spécifique du SDEER dans le programme d'électrification ER 2020, le Comité, réuni le 28 février 2020, a voté un montant de travaux de 4 800 000 euros (HT).

Le 27 novembre 2020, le Bureau avait affecté une première partie de ce montant à une première tranche composée des 23 opérations dans le programme ER 2020, pour un montant de 2 205 200 euros (HT).

Le 13 avril 2021, le Comité a permis que soit engagé un montant de 1 000 000 euros supplémentaires pour les effacements à financement spécifique du SDEER dans le programme d'électrification ER 2020, portant le total à 5 800 000 euros (HT).

M. le Président propose au Bureau d'affecter une seconde partie de ce montant à une seconde tranche composée des 38 opérations suivantes dans le programme ER 2020, pour un montant de 3 136 800 euros (HT) :

N° de dossier	Commune	Adresse – lieu-dit	Estimation (euros HT)
ER011-1007	Annepont	Reignier	30 200
ER011-1008	Annepont	Beaulieu	52 500
ER011-1009	Annepont	La Gravette	38 000
ER011-1010	Annepont	Le Grand Moulin	21 800
ER011-1012	Annepont	Les Guindets	24 200
ER011-1013	Annepont	Chez Peton	36 700
ER011-1014	Annepont	Chez Merlet	39 200
ER021-1016	Arvert	Rue du Château d'Eau	108 500
ER021-1019	Arvert	Rue du Boudignou	122 100
ER059-1002	Bourgneuf	La Gabardelière	52 000
ER066-1004	Brie-sous-Archiac	Chez Palisson	12 700
ER073-1001	Bussac-sur-Charente	Chemin du Grand Village	63 100
ER076-1002	Celles	Rue du Square	10 200
ER119-1000	Corme-Ecluse	Bourg (ouest)	149 900
ER126-1000	Courcerac	Rue de l'Echallais	69 900
ER140-1003	Dolus-d'Oléron	Rue de la Paix	24 400
ER147-1004	Écoyeux	Route Romaine	283 000
ER171-1005	Geay	Le Grand Chevalon	58 900
ER171-1010	Geay	Le Petit Chevallon	86 200
ER172-1028	Gémozac	Avenue Jules Ferry	20 500
ER209-1001	Lonzac	Rue de Marignan	105 800
ER211-1001	Loulay	Rue des Meuniers	66 800
ER232-1016	Meursac	Route des Epeaux	41 700
ER243-1006	Montlieu-la-Garde	Route de Montguyon	98 500
ER255-1002	Nancras	Rue de la Berthinière	194 900
ER266-1012	Les Nouillers	Grand Rue	43 700
ER269-1006	Orignolles	Chez Boitard	176 300
ER273-1002	Pérignac	Goux	119 100
ER280-1004	Plassay	La Lière	77 900
ER319-1001	Ste-Colombe	Chez Durand	102 600
ER349-1003	St-Jean-de-Liversay	Rue du Logis	100 300
ER407-1023	Ste-Soulle	Traverse de Grolleau	47 200
ER428-0043	Sonnac	Rue Henri Coudreau	122 000

N° de dossier	Commune	Adresse – lieu-dit	Estimation (euros HT)
ER430-1006	Soubran	Les Coicauds	32 700
ER449-1025	Tonnay-Charente	Rue de Fontèsche (T2)	81 900
ER452-1017	La Tremblade	Boulevard de la Leu	283 700
ER483-1008	Yves	La Tirée	53 700
ER486-1006	La Brée-les-Bains	Avenue Georges Pompidou	84 000
<b>Total</b>			<b>3 136 800</b>



LE BUREAU SYNDICAL, APRÈS AVOIR ENTENDU CET EXPOSÉ ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

Accepte les propositions qui viennent de lui être présentées.

*Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus, tous les membres présents ayant signé le registre.*

*Pour copie certifiée conforme,  
Le 2<sup>ème</sup> Vice-président,  
Jean-Luc FOURRÉ*